

plus grand nombre passe en lui jetant un regard de compassion, quelquefois de haine.

Ce tableau, malheureusement trop vrai, représente presque tous les pays de l'Europe et quelques-uns de l'Amérique. La contagion s'est communiquée à notre bien-aimé Canada. Quelques esprits dévoyés se livrent ici à la propagation du mal et essaient de répandre parmi nous le poison des idées dites *libérales*, mais qui seraient mieux qualifiées d'*anti-libérales*; car nous ne pouvons appeler liberté, la facilité de se livrer au mal, ce n'est que de la *licence*; or, la licence est destructive de toute liberté.

La multitude n'est pas assez réfléchie pour faire la distinction entre la *liberté* et la *licence*, et se laisse entraîner par les sophistes. Alors, comme dit Bossuet: *Quand une fois on a pris la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement que le nom.*

Cependant nous devons reconnaître que la contagion du mal n'a pas encore fait de grands progrès parmi nous, grâce aux défenseurs sur lesquels la vérité peut encore compter. Mais prenons-y garde, le mal est subtil et il ne se laisse pas facilement décourager. Une défaite ne l'abat point; au contraire, il y puise, pour ainsi dire, de nouvelles forces. Il ne se montre pas immédiatement au grand jour, il commence par se faire petit, puis, lorsqu'il a acquis une force suffisante, il se montre dans toute sa nudité aux peuples éfrayés. Le mal couvre aujourd'hui l'Europe de ruines et de sang; d'abord c'était un insecte méprisable, maintenant c'est un monstre puissant avec lequel les souverains se croient obligés de compter.

Nous, peuple canadien, nous n'en sommes encore qu'au début, et il nous semble qu'il sera toujours temps de nous garder. Détrompons-nous, entretenons à nos portes des gardes vigilantes qui nous signalent le mal et nous aident à l'éloigner. Les journaux religieux sont ces gardes, favorisons-les, rendons leur tâche facile, donnons-leur une grande influence et ils seront pour nous des défenseurs puissants.

Nous unirons notre faible voix à ces défenseurs, et nous prendrons le parti du bien dans la mesure de nos forces. Notre action sera nécessairement restreinte; mais nous compterons pour un, et en nous adressant à la classe religieuse et croyante des cultivateurs, nous tâcherons de lui montrer le but qu'elle doit chercher à atteindre.

Mais reprenons le fil de notre narration, et faisons la revue des principaux faits qui se sont produits depuis la fin de mars jusqu'à ces jours derniers.

Commençons par Rome.

Les Piémontais ou plutôt les sociétés secrètes sont toujours en possession de la Ville Eternelle, et ils s'y livrent à toutes les turpitudes des brigands les plus éhontés. Ils envahissent les églises, y commettent mille irrévérences; c'est à peine si le culte religieux y est toléré. La police ne semble y être organisée que pour mettre des entraves à l'exercice de la religion. Les prêtres les plus vénérables par leur âge, leur science et leurs services sont assassinés en pleine rue, et les coupables ne sont pas même inquiétés.

Pie IX, l'auguste Pie IX, la plus belle figure de ce siècle, est condamné à subir mille avanies. Malgré les protestations hypocrites des autorités piémontaises, les consciences catholiques savent qu'on a fait à l'immortel Pontife une position impossible. Quoiqu'on dise et qu'on publie, il est prouvé que le Pape est bien réellement prisonnier dans son château.

Pie IX se charge lui-même, dans sa lettre encyclique du 15 mai, adressée à tout l'épiscopat catholique, de nous faire

connaître la perfidie avec laquelle il est traité par les représentants de Victor-Emmanuel. Ainsi, après avoir dit que l'iniquité persiste dans sa voie et reconnu la fidélité de la majorité des citoyens de la ville de Rome, il ajoute :

« Cependant le Gouvernement subalpin, pendant que, d'une part, il s'empresse de rendre cette ville la risée du monde, de l'autre, pour éblouir les catholiques et calmer leur anxiété, s'est donné la peine de composer et de fabriquer certaines immunités futiles et certains privilèges qu'on nomme vulgairement garanties, dans le but qu'elles nous tinassent lieu de pouvoir temporel, dont, par une longue série de trames perfides et par des armes parricides, il nous a dépouillé. A l'égard de ces immunités et garanties, Nous avons déjà, Vénérables Frères, fait connaître Notre jugement, et en en signalant l'absurdité, l'astuce et la moquerie, dans Nos lettres du 22 mars dernier à Notre Vénérable Frère Constantin Patrizzi, cardinal de la sainte Eglise Romaine, doyen du sacré Collège, Notre vicaire dans Rome, lettres qui, livrées à l'impression, ont été immédiatement mises au jour.

« Mais, parce que le propre du Gouvernement subalpin est de joindre une continuelle et honteuse dissimulation à un impudent mépris de Notre dignité Pontificale et de Notre autorité, et qu'il montre par ses actes qu'il ne compte pour rien Nos protestations, Nos réclamations et Nos censures, il n'en a pas moins continué, nonobstant le jugement porté par Nous, sur les dites garanties, d'en passer et d'en promouvoir la discussion et l'examen dans les hautes assemblées du Royaume, comme s'il s'agissait d'une chose sérieuse. Dans cette discussion ont paru au grand jour et la vérité du jugement que Nous avons porté sur le caractère et la nature de ces garanties, et l'inutilité des efforts de nos ennemis pour en dissimuler la malice et la perfidie.....

Plus loin, Pie IX dit encore :

« C'est pourquoi Nous élevons aujourd'hui de nouveau Notre voix vers vous, Vénérables Frères, et bien que les Fidèles qui vous sont confiés Nous aient, soit par leurs lettres, soit par les actes solennels de leurs protestations, clairement fait connaître avec quelle amertume ils supportent la triste condition à laquelle Nous sommes réduit, et combien ils sont éloignés de se laisser prendre à la fourberie que l'on décore du nom de garantie, toutefois Nous avons cru du devoir de Notre charge apostolique de déclarer solennellement par vous, à Punivers entier, que non seulement ces prétendues garanties vainement fabriquées par les soins du gouvernement subalpin, mais encore tout ce qui, titres, honneurs, exemptions, privilèges, se présentent sous le nom d'immunités ou de garanties, ne peut avoir aucune valeur pour assurer le libre et indépendant exercice du pouvoir qui Nous a été divinement commis pour protéger la liberté nécessaire à l'Eglise. »

Mais ce n'est pas tout, on a osé même attenter à la vie du Souverain Pontife; heureusement que cette tentative n'a eu aucun résultat fâcheux; mais elle prouve jusqu'où l'esprit du mal peut être poussé.

Nous passons sous silence les expropriations des communautés et même des simples particuliers dévoués au Saint-Père. Ces faits sont devenus si communs, qu'ils n'ont plus le mérite de fixer l'attention.

Malgré ses souffrances, Pie IX n'oublie pourtant pas ses enfants malheureux. Il n'y a pas encore longtemps, il envoyait aux églises de Paris pillées par les communaux, des ornements et des vases sacrés pour les besoins du culte. Il a composé et récité tous les jours, en faveur de la France, la petite prière suivante :

« O Marie, conçue sans péché, regardez la France, sauvez la France. Plus elle est coupable, plus elle a besoin de votre intercession. Un mot à Jésus reposant dans vos bras, et la France est sauvée.

« O Jésus obéissant à Marie, sauvez la France. »

Qu'il est admirable le cœur de Pie IX! Comme il suit